

NOS VALEURS

L'accompagnement constant

La Coopérative place l'accompagnement au cœur de ses valeurs d'intérêt général, au service de l'archipel et de sa population. La CISPM est aux côtés de chacun de ses Coopérateurs, tout au long de la vie de leurs biens.

Particulièrement vigilante aux besoins des coopérateurs, l'équipe de la CISPM est fortement mobilisée auprès de ses membres en difficulté. L'objectif, toujours parvenir à proposer des solutions pertinentes à une situation rendue délicate.

En cette période inédite, la solidarité, la bienveillance et l'entraide restent les meilleurs remparts à l'isolement.

CISPM
T2 2020



A L'EPOQUE

Nous sommes en 1962, et le Territoire de Saint-Pierre et Miquelon demande au Conseil d'Administration de la CISPM de prendre en gestion une Caisse de Crédit Sanitaire à destination de la population de l'archipel.

Elle doit faciliter le financement d'avances aux malades mis dans l'obligation d'aller se faire soigner à l'extérieur du Territoire, où les frais occasionnés, en voyages et frais médicaux, peuvent s'élever rapidement. Entre 1962 et 1967, près de 260 personnes profitent de ces avances, pour près de 65 millions de francs CFA !

L'ACTU

La Coopérative s'organise face à la crise sanitaire liée au COVID-19. Outre la continuité de l'activité permise par une réorganisation de ses services, la CISPM est attentive au respect des règles d'hygiène et des gestes barrières dans l'immeuble du Pain de Sucre. Moderne et spacieux, il permet une désinfection régulière et efficace des espaces communs, et la protection de ses occupants.

L'équipe CISPM est mobilisée pour l'accompagnement de ses coopérateurs et locataires et reste attentive à l'évolution de la situation, aux nouvelles directives et aux problématiques exprimées par ses membres.

Pour rester parfaitement informés, rendez-vous sur cisp.m.fr

CONTACT

Coopérative Immobilière de Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 41 03 40

cisp.m@cheznoo.net

cisp.m.fr

58 Rue Maréchal Foch
BP 4025 – 97500
Saint-Pierre

FOCUS

COVID-19 : Continuité d'activité

Conformément aux consignes officielles visant à lutter contre la propagation du COVID-19, les bureaux de la CISPM sont fermés au public depuis le 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Pour autant, l'équipe continue de se mobiliser en travaillant à « guichet fermé » et en télétravail. Afin d'éviter les contacts et minimiser les risques de propagation du virus, effectuez vos démarches à distance : **(i)** renseignements et simulation d'emprunt, **(ii)** règlements, **(iii)** décaissement pour paiement de factures relatives aux travaux, **(iv)** point de situation et **(v)** problèmes techniques rencontrés par les locataires.

Contacts: 41 03 40 (10h-12h / 13h30-16h) - contact@cisp.m.com

Toute l'information quand à cette nouvelle organisation [ici](#)